

### **Amendement au chapitre 2-11: Énergie et climat**

*Intervertir l'ordre des deux premiers "leviers" et avec de légères modifications. Au lieu de:*

- " - Une mise à plat [...] comme neutres.
- L'élévation progressive [...] de l'environnement".

*remplacer par:*

- " - L'élévation rapide des exigences des normes techniques d'efficacité énergétique et de performance environnementale, notamment dans le bâtiment et le transport, comme l'a initié le Grenelle de l'environnement.
- Une mise à plat complète de notre "mix énergétique", avec un développement ambitieux des énergies renouvelables (solaire thermique, éolien, bois énergie, biogaz, géothermie) et une approche pragmatique, non hégémonique et transparente du nucléaire civil, dont les impacts sur l'environnement ne peuvent être considérés comme neutres"

#### **Justification :**

L'énergie la plus "propre", et qui entraîne le minimum de dépendance externe, est celle qu'on ne consomme pas. C'est pourquoi nous mettons la priorité sur les économies et l'efficacité énergétique, avant le développement de sources alternatives d'énergie.

**Dépositaire :** Laurent Zibell, adhérent MoDem de Francfort +49 (0)69 – 97 39 34 74

#### **Signataires:**

Groupe des adhérents MoDem de Francfort, MoDem Allemagne  
Florian Chiron, *Président MoDem Allemagne, Conseiller National*  
Jean-Philippe Zecevic, *Vice-Président MoDem Allemagne*  
Manuel Wachter, *Vice-Président MoDem Allemagne*